

ARTS PLASTIQUES

Des situations de pratiques et de projets, stimulant l'initiative et l'audace, l'invention et la créativité, l'autonomie, et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique.

Enseignement optionnel facultatif général proposé au Lycée Saint Joseph

C'est un **enseignement optionnel facultatif de la voie générale et technologique** qui peut être suivi par les élèves, de la **seconde à la terminale**.



En Seconde : 1h / semaine
En 1^{ère} et Terminale } 2h / semaine
12h30- 13h30

Le matériel est fourni sur place, les élèves ont accès à des outils plastiques, graphiques, picturaux, numériques (APN, MAC) et logiciels.

Le programme

Il repose sur **une interaction et un équilibre entre pratiques artistiques et études d'œuvres**. Il vise à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice d'une réflexion critique. Des visites guidées d'expositions d'art contemporain sont organisées chaque année.

Les enseignements artistiques du lycée s'inscrivent dans la continuité des enseignements artistiques suivis au collège dans le cadre des enseignements obligatoires. En classe de seconde, les élèves qui le souhaitent pourront continuer de développer cette dimension artistique, composante de leur formation générale. Les enseignements artistiques s'inscrivent pleinement dans la formation générale du lycéen. Ils visent également à éclairer chaque élève sur les choix qu'il doit effectuer en cours d'année en vue de son entrée en cycle terminal. Ils participent ainsi à la construction du projet personnel de formation et d'orientation de l'élève.

En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'arts plastiques a pour **principaux enjeux et objectifs** :

- **développer et étayer la pratique plastique et artistique** de l'élève ;
- **enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles** des élèves ;
- rendre **attentif** aux **données** et aux **dimensions** sensibles des **pratiques plastiques** ;
- **développer** de la **curiosité** pour la **création artistique** et la **culture** en général ;
- **accompagner l'élève** dans les **choix** qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.



Quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques sont exploités :

- les **pratiques bidimensionnelles** (graphiques et picturales) ;
- les **pratiques tridimensionnelles** (sculpturales et architecturales) ;
- les **pratiques artistiques** de l'image fixe et animée (photographie, cinéma et art vidéo) ;
- les **pratiques artistiques du numérique**.



Les compétences (Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive - Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif - Questionner le fait artistique - Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique) sont évaluées par le professeur tout au long de l'année scolaire. Les évaluations apparaissent dans la moyenne propre à la discipline sur le bulletin trimestriel.



Pour les troisièmes de Saint Joseph, n'hésitez pas à venir un vendredi entre 12h30 et 13h30, participer à un cours de seconde !



Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui auront suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il **inscrit les élèves** dans une **dynamique d'expérimentation et d'exploration**, de **recherche et d'invention**, d'**encouragement aux projets individuels et collectifs**, de **rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art**.